

Un projet culturel, ça se structure.

Besoin d'un accompagnement ?

Intégrez Culture Sélection,
le programme d'accompagnement pour
les projets culturels, créateurs d'emplois

**Appel à candidatures
jusqu'au 15 juillet 2025**

Nantes
Métropole

samod
Fabrique urbaine & créative
de l'île de Nantes

samod
Fabrique urbaine & créative
de l'île de Nantes

Culture sélection 2025

Règlement et calendrier de l'appel à
candidatures

L'ACCELERATEUR CULTURE SELECTION DE LA SAMOA

UNE NOUVELLE SAISON POUR L'ACCELERATEUR

Cette année l'accélérateur culture de la SAMOA accompagnera **six structures ou projets culturels sur 9 mois, d'octobre 2025 à juin 2026**. Ces neuf mois seront rythmés par des ateliers visant à faire progresser de façon très pragmatique et progressive tous les aspects des projets retenus : à la fois sur le contenu (proposition de valeur, cibles de clients, modèle économique, business plan...), mais aussi sur l'environnement du projet (économique, communication, juridique, impact...).

Des professionnels et experts partageront leurs méthodologies lors d'ateliers ponctués d'exercices pratiques. Des temps d'échanges sont également prévus entre les participants, pour créer une dynamique de groupe. Des séances mensuelles de coaching personnalisé viennent compléter le dispositif.

EN QUOI CONSISTE L'ACCELERATEUR CULTURE SELECTION ?

L'ambition de l'accélérateur culture sélection est de proposer **un accompagnement complet aux artistes et créatifs** afin d'identifier et travailler des **modèles économiques pérennes et solides** pour ces structures, **rompre l'isolement des entrepreneurs** en leur permettant d'échanger avec leurs pairs, et leur donner **accès à des réseaux d'experts**.

A QUI S'ADRESSE CET APPEL A CANDIDATURES ?

Cet accélérateur s'adresse **aux structures et porteurs de projets culturels, mais aussi aux entreprises, associations et collectifs ayant le souhait de développer, diversifier ou faire évoluer leur activité**.

► Les filières ciblées

Les candidats devront avoir un projet en lien avec l'une de ces six filières : **arts visuels, spectacle vivant, patrimoine, métiers d'art, audiovisuel, ou édition**.

► L'impact social et/ou environnemental

Une attention particulière sera portée aux candidats engagés développant une activité avec un impact social et/ou environnemental fort.

► Le territoire ciblé

Les candidats doivent également être implantés ou avoir un projet d'implantation **dans la région Pays de la Loire**.

Au terme de l'appel à candidatures, **six projets seront retenus**.



À LA CLE : UN ACCOMPAGNEMENT EN TROIS VOLETS : ATELIERS COLLECTIFS, ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET CONSEILS SUR MESURE

Les lauréats de l'appel à candidatures pourront bénéficier **d'un à deux jours d'ateliers collectifs par mois**, animés par des experts de l'entrepreneuriat culturel, **un coaching individualisé par mois**, et des **conseils dispensés par des experts** métier et/ou filière.

PROGRAMME DES ATELIERS

Afin de développement de manière concrète et visible votre projet, l'accélérateur culture vous permettra de participer à **15 ateliers collectifs**, d'une demi-journée à 1 journée. Ces ateliers sont proposés par nos cabinets partenaires, ainsi que par des prestataires associés au dispositif. Ces ateliers vous permettront de :

- Déterminer votre **proposition de valeur** et votre **modèle économique**
- Structurer **votre offre**
- **Evaluer son projet** pour mieux anticiper ses axes de développement
- Savoir **communiquer sur son projet** : communication digitale, relations presse, référencement naturel
- Connaître les **droits d'auteur**
- **Présenter votre projet** clairement et synthétiquement
- Augmenter ses **impacts et connaître les fondamentaux de la RSE**
- **Identifier ses valeurs** et celles de son organisation
- Connaître les outils de financement (crowdfunding, mécénat mais aussi les financements classiques à la création d'entreprise)
- Etablir votre **budget prévisionnel**

COACHING ET CONSEILS SUR MESURE

Les participants à l'accélérateur culture bénéficieront d'un accompagnement pendant 9 mois de la part de la SAMOA. Cet accompagnement personnalisé sera complété par des heures de conseils proposées conjointement par nos partenaires experts.

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS ET DEMARRAGE DU DISPOSITIF

- **Du 12/05/2025 au 15/07/2025 (minuit)** : dépôt des candidatures [en ligne](#).
- **6 juin 2025 de 14h30 à 16h** : Réunion publique pour découvrir l'accélérateur culture sélection (dossier, sélection, déroulement, contenu) // [S'inscrire](#).
- **Pour les dossiers déposés avant le 30/06/2025** : un retour sera fait au porteur de projet sur d'éventuels éléments manquants à compléter. Un nouveau dossier pourra être déposé ensuite.
- **26 septembre 2025** : jury de sélection avec audition des finalistes
- **16 octobre 2025** : 1^{er} atelier de lancement



LES CRITERES DE SELECTION

1. **Thématique** : avoir un projet dans les domaines des arts visuels, du spectacle vivant, de l'audiovisuel, de l'édition, des métiers d'arts ou du patrimoine
2. **Équipe** : démarche entrepreneuriale, compétences et complémentarité de l'équipe projet
3. **Différenciation** : offre différenciante, nouveau concept culturel ou initiative créative
4. **Modèle économique** : souhait de développer des revenus propres, hybridation des modèles de financement
5. **Impact du projet** : impact environnemental, social et/ou sociétal du projet
6. **Motivations** à intégrer le dispositif Culture sélection.

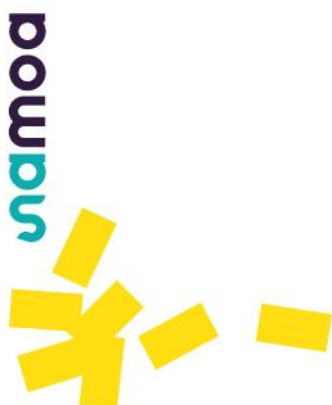
MODALITES DE REPONSE

- **Etape 1** : [téléchargez](#) le sommaire de présentation du projet
- **Etape 2** : réalisez la présentation de votre projet en vous basant sur ce sommaire
- **Etape 3** : déposez votre candidature [en ligne](#) en complétant le formulaire et en y joignant votre dossier de présentation

N.B. : Vous pouvez ajouter des images, des vidéos ou des liens pour illustrer votre concept / activité. Le nombre de pages est indicatif, n'hésitez pas à l'adapter pour une présentation claire de votre projet / entreprise.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Maud Amand : maud.amand@samoa-nantes.fr



moda
pas